

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025 MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD



MOTO-CLUB: AMICALE MOTOCROSS SOMMAUTHE **N° D'ÉPREUVE FFM:** 754
E-MAIL: jean-noeldelandhuy@orange.fr **DATE:** 22 juin 2025
TÉLÉPHONE: 06 81 94 08 68 **LIEU:** SOMMAUTHE
ORGANISATEUR TECHNIQUE: Gérard LEVEQUE

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Didier LAROSE	Licence : 014513
Président du Jury ou Arbitre*	Alain SIMON	Licence : 150708
Membre du Jury	Aline ROSSATO	Licence : 070523
Membre du Jury	Joël LACHUT	Licence : 075397
Commissaire technique responsable	Jean Pierre CARTIER	Licence : 326094
Responsable du chronométrage	Morgane MAIERHOFER	Licence : 362568

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Ligue 250cc/450cc	13/15*		125cc 2T à 450cc 4T	13/15* : 13 ans = 125cc 2T et 15 ans > 125cc 2T
Ligue 125cc	13		125cc 2T	
Trophée 250cc	15		144cc 2T, 150cc 2T, 250cc 2T, 250cc 4T	
Trophée 450cc	15		250cc 2T, 300cc 2T, 350cc 4T, 450cc 4T	
Trophée Vétérans	40		125cc 2T à 450cc 4T	
Motos Anciennes	13/15*		125cc 2T à 500cc	13/15* : 13 ans = 125cc 2T et 15 ans > 125cc 2T
Trophée Féminines	13/15*		125cc 2T à 450cc 4T	13/15* : 13 ans = 125cc 2T et 15 ans > 125cc 2T
Quads	15		250cc 2T ou 4T à 450cc 2T ou 4T	

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : **obligatoires** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, **fortement recommandés** : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Désiré Nandji**

Nombre de secouristes **10**

Hôpital le plus proche **Sedan**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **25mn**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **SOMMAUTHE**

Adresse **La Gobine**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1540m**

Largeur minimum de la piste **6m**

Largeur de la grille **35m**

Longueur de la ligne droite de départ **80m**

Nombre d'OCP* **18**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **54**

En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : **36**

En manche : **30**



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **01/03/2025**

Pe Lan

AMICALE MOTO - CROSS SOMMAUTHE

08240 SOMMAUTHE

Tél. 03 24 30 06 10

0681940868

VISA DE LA LIGUE

DATE: **08/04/2025**

P.O. M. COSTITCH

LIGUE MOTO GRAND EST

Maison Régionale des Sports

13, Rue Jean Moulin

54510 TOMBLAINE

Tél : 03.83.18.87.68

VISA DE LA FFM

DATE: **25/04/2025**

NUMÉRO: **25/0443**



74 Avenue Parmentier

75011 PARIS

01 49 23 77 00

ffm@ffmoto.org

ffmoto.org

Handwritten signature

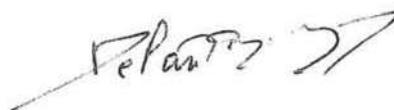
ADDITIF AU REGLEMENT PARTICULIER DU 22 JUIN A SOMMAUTHE

L'utilisation des Tear Off et Tear Off avec récupérateur sont interdits pour toute la durée de l'épreuve.

Les déplacements en vélos électriques ,trottinettes et autres engins électriques sont formellement interdits sur le circuit ,dans le parc coureurs, devant l'espace restauration et aux abords du circuit.

Merci aux pilotes et leurs accompagnants de récupérer vos déchets

Fait à Sommauthe le : 22 Mars 2025

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Le Paris' followed by a stylized flourish.

AMICALE MOTO – CROSS SOMMAUTHE

08240 SOMMAUTHE

Tél. : 03.24.30.06.10

06.81.94.08.68